

Image not found or type unknown



Rodeo motorisé sur video

Par **Jul67**, le **28/11/2019** à **19:47**

Bonjour,

suite à la suspension de mon permis et la mise en fourrière de ma voiture depuis mars 2019 pour rodeo motorisé sur video, je n'ai toujours pas de date de jugements ou de nouvelles. Les gendarmes me disent qu'ils vont me rappeler à chaque fois sauf que ça fais 9 mois que ça dure...

Que puis je faire pour que ça avance ? Un avocat est nécessaire ? Une lettre au procureur ?

merci à vous

Par **Visiteur**, le **28/11/2019** à **21:40**

Bonjour

Vous n'êtes pas le seul et l'engorgement des tribunaux qui en découle vous contraint à être patient.